Début des paiements MAEC et bio 2018-en

28/03/2019

Actus Agricoles

Le premier paiement au titre de la campagne Pac 2018 pour les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et les aides à l'agriculture biologique est intervenu le 27 mars 2019, indique le ministère de l'agriculture dans un communiqué du lendemain.

Ce premier versement concerne quelque 20 600 dossiers, soit près de 30 % du total des dossiers pour la campagne Pac 2018, et représente un montant total de 120 millions d'euros. Les versements vont se poursuivre pour les dossiers restants au fur-et-à-mesure de l'instruction des dossiers. En espérant que cela aille plus vite que pour les dossiers des deux années précédentes... Les paiements au titre des campagnes 2016 et 2017 peinent à être finalisés. A ce jour, il resterait 15 % de dossiers en souffrance sur 2016 et 38 % sur 2017.

source : https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/debut-des-paiements-maec-et-bio-2018/